

IEMP pour le personnel technique et les agents sociaux,



Cette fois-ci la municipalité ne pourra pas y échapper, les nouveaux textes de janvier 2013 donnent l'IEMP aux agents catégorie C de la filière technique et de la filière sociale à partir du 1^{er} janvier 2012.

Ainsi, l'application de la loi impose le paiement de la prime pour toute l'année dernière. C'est un an de prime qui est dû à tous les agents.

+ 25 % à l'IEMP, en Seine Saint Denis,

Les nouveaux textes précisent que la situation est particulière pour les agents de notre département. Ils reconnaissent la nécessité de majorer l'IEMP de tous de 25 %. Il serait juste que la municipalité l'applique à Drancy, elle qui n'arrête pas de dire que le travail en Seine Saint Denis est difficile.

La bataille de l'IEMP pour tous continue.

La CGT, n'oublie pas que de nombreux grades et certaines filières sont toujours exclus du bénéfice de l'IEMP.

Nous revendiquons toujours l'extension de la prime à tous et l'intégration de toutes les primes à part entière dans les salaires.

IEMP, TITULARISATION, CDI:

Syndiquez-vous à la CGT !

Nom Prénom.....

Service.....Contact.....

Fiche de contact à remettre à la boîte aux lettres, Bourse du Travail, 22 rue de la République ou un militant CGT.

Drancy, 8 mars 2013



Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures. IEMP 2013

(N'hésitez pas à contacter la CGT pour plus d'explications)

GRADES	IEMP décembre 2011	IEMP janvier 2012	MAJORATION 25 %	IEMP MENSUEL
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteurs	1.250,08 €	1.492 €	1865,00 €	155,41 €
Adjoints administratifs principaux	1.173,86 €	1.478 €	1847,50 €	153,95 €
Adjoints administratifs de 1re classe	1.173,86 €	1.153 €*	1467,33 €	122,28 €
Adjoints administratifs de 2e classe	1.143,37 €	1.153 €	1441,25 €	120,10 €
FILIERE TECHNIQUE				
Agents de maîtrise et principaux	0	1.204 €	1505,00 €	125,41 €
Adjoints techniques principaux	0	1.204 €**	1505,00 €	125,41 €
Adjoints techniques	0	1.143 €**	1428,75 €	119,06 €
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
Conseillers socio-éducatifs	0	1.885 €	2356,25 €	196,35 €
Assistants socio-éducatifs	0	1.219 €	1523,75 €	126,97 €
Agents sociaux principaux	0	1.478 €	1847,50 €	153,95 €
Agents sociaux	0	1.153 €	1441,25 €	120,10 €
Atsem principaux	1.173,86 €	1.478 €	1847,50 €	153,95 €
Atsem de 1re classe	1.143,37 €	1.153 €	1441,25 €	120,10 €
FILIERE SPORTIVE				
Educateurs des APS	1.250,08 €	1.492 €	1865,00 €	155,41 €
Opérateurs qualifiés et principaux	1.173,86 €	1.478 €	1847,50 €	153,95 €
Opérateurs	1.173,86 €	1.153 €*	1467,23 €	122,28 €
Aide opérateurs	1.143,37 €	1.153 €	1441,25 €	120,10 €
FILIERE ANIMATION				
Animateurs	1.250,08 €	1.492 €	1865,00 €	155,41 €
Adjoints d'animation principaux	1.173,86 €	1.478 €	1847,50 €	153,95 €
Adjoints d'animation de 1re classe	1.173,86 €	1.153 €*	1467,33 €	122,28 €
Adjoints d'animation de 2e classe	1.143,37 €	1.153 €	1441,25 €	120,10 €

* Les nouveaux textes permettent de conserver les anciens montants IEMP supérieurs à ceux de janvier 2012.

** Les agents ayant fonction de conducteurs de véhicule : IEMP à 823 €

